



**Assurons
un monde
plus ouvert**

GLOSSAIRE

Indicateurs de résultat au 31 mars 2020

15/05/2020

GLOSSAIRE

Ce glossaire inclut les définitions des indicateurs alternatifs de performance (IAP) que CNP Assurances estime être utiles pour mesurer et analyser la performance du groupe CNP Assurances. Le périmètre des IAP a été modifié par rapport aux périodes précédentes, avec la création d'un nouvel indicateur de résultat courant part du groupe. Tous les IAP sont marqués d'un astérisque (*). Ces IAP doivent être considérés comme des compléments, et non comme des substituts, au bilan et au compte de résultat déterminés conformément aux normes IFRS.

Comme toutes les entreprises ne les définissent pas de la même manière, ces indicateurs peuvent ne pas être comparables à des indicateurs de même appellation utilisés par d'autres entreprises. Les indicateurs prudentiels établis selon la directive Solvabilité 2, et les indicateurs actuariels établis selon les *European Insurance CFO Forum Market Consistent Embedded Value© Principles* ne sont pas considérés comme des IAP.

GLOSSAIRE

Actif net comptable IFRS*

- Se calcule en soustrayant aux capitaux propres du Groupe les dettes subordonnées classées en capitaux propres. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la valeur pour les actionnaires des capitaux propres comptables part du Groupe, sans intégrer la part des détenteurs de dettes subordonnées.

M€	31/03/2020	31/12/2019
Capitaux propres du Groupe (1)	17 813	19 393
Dettes subordonnées classées en capitaux propres (2)	1 881	1 881
Actif net comptable IFRS = (1) - (2)	15 932	17 512

Annual premium equivalent (APE)

- Correspond à un dixième de la somme des primes uniques et des versements libres, auquel s'ajoute la valeur annualisée des montants de primes périodiques des contrats souscrits sur la période. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.

Chiffre d'affaires*

- Se calcule en additionnant les primes acquises et les chargements sur primes des contrats IAS 39. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période. Le chiffre d'affaires du T1 2019 a été retraité des transferts Fourgous et Eurocroissance pour un montant de 290 M€; au T1 2020, ces transferts sont non-significatifs.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Primes acquises (1)	6 840	8 244
Chargements sur primes des contrats IAS 39 (2)	12	15
Chiffre d'affaires = (1) + (2)	6 852	8 259

Coefficient d'exploitation*

- Se calcule en divisant les frais de gestion par le produit net d'assurance (PNA). Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité opérationnelle en termes de frais de gestion.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Frais de gestion (1)	220	223
Produit net d'assurance (PNA) (2)	701	716
Coefficient d'exploitation = (1) / (2)	31,3%	31,2%

Collecte nette

- Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en soustrayant aux primes encaissées les prestations payées (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes) hors variation de provision pour sinistres à payer (PSAP). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'impact sur les encours des primes encaissées et des prestations payées aux assurés et aux bénéficiaires.

Éléments non-récurrents

- Permet d'isoler les éléments non-récurrents impactant le résultat net part du Groupe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

GLOSSAIRE

Encours*

- Se calcule en soustrayant aux passifs relatifs aux contrats la participation aux bénéfices différée. L'évolution des encours résulte à la fois de la collecte nette et de la revalorisation des droits des assurés (participation aux bénéfices et variation de valeur des unités de compte). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Les encours peuvent se calculer bruts ou nets de réassurance, et mesurent le montant des engagements techniques envers les assurés.

M€	31/03/2020	31/12/2019
Passifs relatifs aux contrats (1)	359 216	378 313
Participation aux bénéfices différée passive (2)	20 140	29 255
Participation aux bénéfices différée active (3)	0	0
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers (4)	21 184	21 410
Encours bruts de réassurance = (1) - (2) + (3)	339 076	349 058
Encours nets de réassurance = (1) - (2) + (3) - (4)	317 892	327 648

Evolution à change constant

- Dans le comparatif à change constant, le taux de change de la période précédente est appliqué à la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs hors effet de change.

Evolution à périmètre constant

- Dans le comparatif à périmètre constant, la contribution des activités cédées ou arrêtées est sortie du périmètre de la période précédente, et la contribution des activités nouvelles est sortie du périmètre de la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs sur un périmètre d'activité comparable.

Frais de gestion*

- Frais d'administration et de gestion des contrats d'assurance hors commissions versées aux distributeurs. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires.

Part en unités de compte (UC) du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite*

- Se calcule en divisant le chiffre d'affaires en unités de compte (UC) par le chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite. Cet indicateur permet de mesurer la part du chiffre d'affaires en unités de compte pour lesquelles le capital et le rendement ne sont généralement pas garantis. Le chiffre d'affaires du T1 2019 a été retraité des transferts Fourgous et Eurocroissance pour un montant de 290 M€ (74 M€ pour le chiffre d'affaires UC) ; au T1 2020, ces transferts sont non-significatifs.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Chiffre d'affaires en UC du segment épargne/retraite (1)	2 507	2 593
Chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite (2)	5 221	6 565
Part en UC du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite = (1) / (2)	48,0%	39,5%

Plus-values nettes & effet fair value

- Permet de mesurer l'impact sur le résultat net part du Groupe des effets de marché (plus ou moins-values réalisées ou latentes nettes de dépréciations des placements), ainsi que des dépréciations et mouvements exceptionnels d'actifs incorporels. Cet indicateur est net de participation aux bénéfices, d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

Produit net d'assurance (PNA)*

- Se calcule en soustrayant les commissions versées aux distributeurs à la somme des chargements prélevés sur les contrats d'assurance, des résultats techniques et du solde de réassurance. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge générée par les contrats d'assurance avant frais de gestion.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Produit net d'assurance (PNA) (1)	701	716
Revenus du compte propre (2)	140	147
Frais de gestion (3)	220	223
Résultat brut d'exploitation (RBE) = (1) + (2) - (3)	621	640

GLOSSAIRE

Ratio APE ou taux de marge sur affaires nouvelles

- Se calcule en divisant la valeur des affaires nouvelles (VAN) par l'*annual premium equivalent* (APE). Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité future estimée des contrats d'assurance souscrits sur la période.

M€	31/03/2020	31/12/2019
Valeur des affaires nouvelles (VAN) (1)	100	543
Annual premium equivalent (APE) (2)	641	3 186
Ratio APE = (1) / (2)	15,6%	17,1%

Résultat brut d'exploitation (RBE)*

- Se calcule en retraitant du résultat courant part du groupe (RCPG) les charges de financement, les intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats. Il permet de mesurer la marge après frais de gestion.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Résultat courant part du groupe (RCPG) (1)	434	451
Charges de financement (2)	-64	-63
Intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes (3)	-124	-126
RBE = (1) - (2) - (3)	621	640

Résultat courant part du groupe (RCPG)*

- Se calcule en retraitant du résultat net part du Groupe (RNPG) les éléments suivants : les impôts sur les résultats, les plus-values nettes & effet *fair value*, les éléments non-récurrents. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et brut d'impôts sur les résultats. Cet indicateur a été créé afin de mesurer la marge après intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes et après charges de financement.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Résultat net part du Groupe (RNPG) (1)	299	326
Impôts sur les résultats (2)	-143	-146
Plus-values nettes & effet fair value (3)	43	91
Éléments non-récurrents (4)	-34	-69
RCPG = (1) - (2) - (3) - (4)	434	451

GLOSSAIRE

Revenus du compte propre*

- ▶ Correspondent principalement aux revenus générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, nets d'amortissement des valeurs de portefeuille et des accords de distribution. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la marge générée par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, avant frais de gestion.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Revenus nets générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées (1)	146	153
Amortissement des valeurs de portefeuille et des accords de distribution (2)	6	6
Revenus du compte propre = (1) – (2)	140	147

Revenus totaux*

- ▶ Se calcule en additionnant le produit net d'assurance (PNA) et les revenus du compte propre. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge avant frais de gestion.

M€	31/03/2020	31/03/2019
Produit net d'assurance (PNA) (1)	701	716
Revenus du compte propre (2)	140	147
Revenus totaux = (1) + (2)	841	863

Solvency capital requirement (SCR)

- ▶ Niveau de fonds propres éligibles permettant à un assureur d'absorber des pertes significatives, et donnant une assurance raisonnable que les engagements envers les assurés et les bénéficiaires seront honorés lorsqu'ils seront dus. Le SCR est défini par la directive Solvabilité 2 comme la valeur à risque (« *value-at-risk* ») des fonds propres de base de l'assureur, avec un niveau de confiance de 99,5% à horizon un an. CNP Assurances a opté pour un mode de calcul de son SCR selon la formule standard sans mesures transitoires, sauf *grandfathering* des dettes subordonnées émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.

Taux de couverture du SCR

- ▶ Se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du SCR par le SCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du SCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.

Valeur des affaires nouvelles (VAN)

- ▶ Evaluation de la valeur des contrats d'assurance souscrits sur la période, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« *market-consistent* »). Se calcule comme la valeur actualisée des profits futurs estimés des contrats d'assurance souscrits sur la période, minorée de la valeur temps des options et garanties financières, du coût de friction du capital et du coût des risques non-réplicables. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

